

Affaire suivie par :
Section opérationnelle et Défense

Bordeaux, le **- 9 JUIL. 2025**

Le Préfet
à

Destinataires *in fine*

Objet : Adaptation de la posture VIGIPIRATE «été – automne 2025».

La posture VIGIPIRATE «été-automne 2025 », au regard de l'état de la menace terroriste et de l'instabilité de la situation au Proche et Moyen-Orient, maintient le niveau "Urgence attentat" sur l'ensemble du territoire. Elle s'applique jusqu'à nouvel ordre et sera réévaluée en fonction de la situation.

Vous veillerez à **maintenir l'affichage du logogramme VIGIPIRATE** (cf annexe) à l'entrée de chaque établissement public et des lieux privés recevant du public.

Cette posture saisonnière adapte le dispositif actuel, en mettant l'accent sur la sécurité des lieux de culte, des bâtiments publics sous votre responsabilité, des rassemblements festifs, culturels et religieux et la sécurité numérique.

- Bâtiments publics

Je vous invite à actualiser les annuaires de crises et les procédures d'alertes. Les plans de protection et les procédures internes d'évacuation ou de confinement seront portés à la connaissance de vos personnels. Les contrôles de l'accès des personnes à l'entrée des établissements d'enseignement, médico-sociaux et sociaux relevant de votre compétence sont maintenus. Le contrôle de l'accès aux espaces touristiques, culturels et de loisirs est préconisé.

- Rassemblements festifs, culturels et religieux

L'effort de vigilance continue de porter sur les rassemblements liés aux manifestations religieuses, politiques, sportives et culturelles propres à la période, notamment dans les stations balnéaires et les sites touristiques majeurs, qui restent des cibles privilégiées.

La période estivale est propice à des afflux significatifs de visiteurs et de spectateurs dans nos sites touristiques et culturels compte tenu des nombreuses manifestations et festivités qui y sont programmées.

Dans ces conditions, il vous importe de veiller à maintenir :

- la mise en place de mesures de sécurisation adaptées (filtrage, barriérage, dispositifs anti-intrusion) ;
- la mobilisation, lorsque cela est possible, de vos policiers municipaux dans le cadre du continuum de sécurité, en partenariat avec les forces de sécurité intérieure, ainsi que de vos systèmes de vidéo protection ;
- une sensibilisation du public aux risques et aux mesures de sécurité (cf annexe) ;
- une vigilance sur la détention d'armes blanches ou autres objets suspects ;
- la prise d'arrêtés temporaires d'interdiction de circuler ou stationner aux abords de manifestations et des lieux de culte.

Au regard de la menace associée aux attaques par véhicules-béliers, vous veillerez à renforcer les dispositifs de protection passive (plots, barrières, blocs en béton, etc.) sur les lieux et artères les plus fréquentés.

- Cybersécurité

Face aux menaces d'origine cyber, vous vous rapprocherez de vos référents pour mettre en place des alertes de sécurité afin de détecter rapidement toute activité anormale ou suspecte.

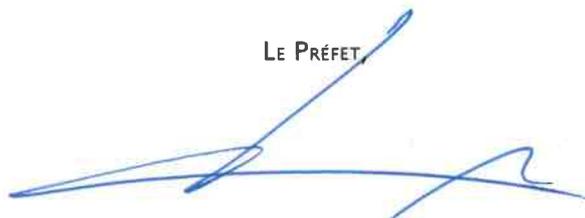
Je vous demande de bien vouloir prendre en compte cette adaptation de posture VIGIPIRATE et d'en informer les services placés sous votre autorité, ainsi que les organisateurs d'évènement et gestionnaires de sites publics et privés culturels et touristiques situés sur votre commune.

Enfin à l'approche des célébrations de la Fête nationale, je souhaite attirer votre attention sur les impératifs de vigilance et de sécurisation à mettre en œuvre dans le cadre des événements festifs organisés sur vos communes les 13 et 14 juillet prochains. Afin de garantir la sécurité de ces rassemblements, je vous invite à mettre en place les mesures présentées ci-dessus, en lien avec les forces de sécurité intérieure.

Je vous remercie pour votre mobilisation et vigilance dans l'organisation de ces événements importants pour la vie de nos communes. Les services de la préfecture et les forces de sécurité intérieure restent à votre disposition pour tout accompagnement complémentaire.

En cas de difficultés dans la mise en œuvre de ces consignes nationales, je vous remercie de prendre contact avec mes services.

LE PRÉFET



Étienne GUYOT

LISTE DES DESTINATAIRES

Mmes et MM. les Maires des communes de Gironde

Copies :

- Mmes et MM. les présidents des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de Gironde
- MM. les présidents de l'association des maires de Gironde et de l'association des maires ruraux de Gironde
- Mme la Secrétaire générale de la préfecture et Mme et MM. les Sous-Préfets d'arrondissement

Annexe : Adaptation de la posture VIGIPIRATE «été – automne 2025 »

Logo



« Urgence attentat »

Sensibilisation du public :

Guides pratiques disponibles en ligne :

- <https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Securite-interieure/Securisation-des-evenements-de-voie-publique> (en cours d'actualisation) ;
- <https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate>

Cybersécurité :

Il est recommandé de consulter régulièrement les sites suivants afin d'adopter les préconisations requises en matière de sécurité numérique :

- <https://www.cyber.gouv.fr> (site de l'ANSSI - agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) ;
- <https://www.cert.ssi.gouv.fr> (site du centre gouvernemental de veille, d'alerte et réponse aux attaques informatiques).